

PAR COURRIEL

Repentigny, le 21 mars 2019

**Objet : Demande d'accès concernant lot 1 951 153 du cadastre du Québec.  
autoroute 40/640 à Charlemagne**

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 5 mars dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

1. Avis de non-conformité du 4 septembre 2015, 2 pages
2. Rapport de vérification du 3 septembre 2015, 2 pages
3. Rapport de réhabilitation du 19 août 2015, 29 pages
4. Rapport d'intervention d'urgence du 26 juin 2017, 4 pages

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez de l'information supplémentaire, vous pouvez communiquer avec la soussignée au 450 654-4355, poste 277 ou par courriel à [isabelle.falardeau@environnement.gouv.qc.ca](mailto:isabelle.falardeau@environnement.gouv.qc.ca)

Recevez, Monsieur, nos salutations les meilleures.

**Original signé par :** Isabelle Falardeau  
Répondante régionale de l'accès  
aux documents

p. j.

Repentigny, le 4 septembre 2015

## AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Transport M.J. Lavoie inc.  
81, boulevard Saint-Rémi, bureau 201  
Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0

N/Réf. : 7610-14-01-00519-05  
401285898

**Objet : Déversement non déclaré suite à un accident survenu le 3 juillet  
2014 sur l'autoroute 640 ouest à Charlemagne**

Mesdames,  
Messieurs,

Lors de la vérification réalisée le 26 août 2015 par une inspectrice de notre direction régionale, nous avons constaté le manquement suivant :

- Ne pas avoir avisé sans délai le ministre lors d'un rejet accidentel d'une matière dangereuse dans l'environnement survenu le 3 juillet 2014 sur l'autoroute 640 ouest à Charlemagne;  
Règlement sur les matières dangereuses, article 9 al. 1 (2)

Nous vous demandons de prendre sans délai les mesures requises pour remédier à ce manquement. Ainsi, lors d'un prochain déversement accidentel impliquant vos équipements, veuillez communiquer sans délai avec le service d'Urgence Environnement en composant le **1-866-694-5454**. Veuillez prendre note que ce service est gratuit et accessible 365 jours par année, 24h/24h.

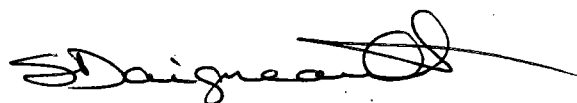
Pour toute information additionnelle ou pour porter à notre attention des observations quant à un manquement constaté, vous pouvez communiquer avec Mme Mireille Dumont au numéro de téléphone 450 654-4355, poste 222 ou à l'adresse courriel [mireille.dumont@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:mireille.dumont@mddelcc.gouv.qc.ca).

...2

Prenez note que le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la loi et pour sanctionner le manquement constaté, et ce, même si vous vous conformez au présent avis.

Nous vous informons qu'en vertu de l'article 115.13 de la Loi sur la qualité de l'environnement, une sanction administrative pécuniaire pourrait vous être imposée. Le montant de cette sanction est fixé par la Loi ou le règlement et, selon le manquement visé, il est de 1 000 \$, 1 500 \$, 2 500 \$, 3 500 \$, 5 000 \$, 7 500 \$ ou de 10 000 \$ pour une personne morale.

SD/md



Sophie Daigneault  
Chef d'équipe  
Secteurs industriel et municipal

**1 Identification**

Date de la vérification : 2015-08-26	Heure de début : h	Heure de fin : h
Inspecteur : Mireille Dumont		

N° intervention : 300985864	Type d'intervention : Vérification (autre qu'inspection)
N° gestion documentaire : 7610-14-01-00519-05	N° du rapport de vérification : 401285828
N° demande : 200204360	Type de demande : Projet / programme
But de la vérification : I-III-11/ Charlemagne / Transport M. J. Lavoie inc. Accident le 3 juillet 2014, huile à moteur et huile hydraulique	

<b>Lieu concerné par la vérification</b>	
Nom du lieu : Charlemagne Accident routier	
Nom usuel du lieu : Bretelle d'accès A-640 Ouest en provenance de A-40 Est	
N° du lieu : X2156657	Type de lieu : route
Localisation du lieu : Cadastre du Québec : 1951153	

<b>Intervenant(s) du lieu</b>			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant
Transport M.J. Lavoie inc.		81, boulevard Saint-Rémi bureau 201 Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0	Y2077862

<b>Personnes contactées</b> <input type="checkbox"/> SO		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
art 53-54	Chargé de projet EFI Global	
André Ménard	Coordonnateur Urgence- Environnement MLLL	
art 53-54	Transport M.J. Lavoie Inc.	450-454-5333

<b>Mode d'identification</b>		
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/identification faite auprès de art 53-54		

<b>Autres pièces annexées au rapport</b> <input type="checkbox"/> SO		
	Numéro	Titre
<input checked="" type="checkbox"/> Document	1	Rapport de réhabilitation daté du 20 août 2015
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

**2 Mise en contexte (facultatif)**  SO

**3 Description de la vérification**

Le 25 août 2015, je reçois par courriel un rapport de réhabilitation produit suite à un accident routier survenu le 3 juillet 2014 et impliquant le déversement d'huiles à moteur et d'huile hydraulique à l'environnement. Le rapport a été produit par la firme EFI Global et est signé par Messieurs Jean-Marc Barbera et Brent belzac. Suite à cet accident, la totalité des contaminants a pu être récupéré rapidement et géré conformément à nos lois et règlements. Ce rapport m'est adressé malgré le fait que je ne suis pas l'intervenante d'urgence environnement qui s'est occupé de ce déversement. Je communique donc immédiatement avec mon coordonnateur d'Urgence-Environnement et lui transmet ce rapport. Il m'informe que ce déversement ne nous a tout simplement jamais été déclaré, malgré ce qui est indiqué au rapport en page 3 (chronologie des activités). L'entreprise Transport M.J. Lavoie contrevient donc à l'article 9, 2<sup>e</sup> alinéa du RMD.

Le 26 août 2015, je rencontre M. Jean-Marc Barbera de la firme EFI Global et lui relate les faits concernant cet événement. Il dit ne pas comprendre puisqu'on lui a affirmé qu'une personne d'Urgence Environnement avait été avisée au moment de l'accident. En réfléchissant un peu plus, il émet comme hypothèse que c'est plutôt la compagnie Enviro-Urgence qui aurait été appelé pour récupérer le déversement : il y aurait eu confusion entre le service d'Urgence-Environnement et la compagnie privée puisque les deux noms sont similaires.

Le même jour, je vérifie dans SAGO : l'entreprise transport M.J. Lavoie n'est pas connue du ministère (aucun ANC, aucune autre communication). Je communique avec M. Sylvain Lavoie, répondant pour l'entreprise Transport M.J. Lavoie et lui expose les faits. Il me donne sa version des faits : au moment de l'accident, la compagnie d'assurance a pris les choses en main et a mandaté un récupérateur et un remorqueur. Il n'était pas au courant de l'obligation de communiquer avec nous puisque c'est le premier accident de la compagnie. Il me demande des informations par écrit et me donne son adresse courriel pour me les faire parvenir. Je l'informe qu'il recevra une communication de notre part (avis de non-conformité).

**3 Description de la vérification**

Le 2015-08-27, je transmets par courriel des informations concernant Urgence-Environnement à M. Lavoie.

**4 Conclusion**

Au cours de cette vérification, j'ai constaté un manquement au Règlement sur les matières dangereuses, soit :

- Ne pas avoir avisé sans délai le ministre lors d'un rejet accidentel d'une matière dangereuse dans l'environnement; RMD art. 9, 2<sup>e</sup> alinéa

**Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés**
 **SO**

1	Manquement : • Ne pas avoir avisé sans délai le ministre lors d'un rejet accidentel d'une matière dangereuse dans l'environnement Référence légale : RMD art. 9, 2e alinéa	Degré de gravité des conséquences : mineur
	Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Aucune atteinte ou aucun risque (mineur) Explication : manquement de nature administrative	
	Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Aucune atteinte ou aucun risque (mineur) Explication : manquement de nature administrative Les conséquences sont : Sélectionnez une valeur Explication : n/a puisque manquement de nature administrative	
	Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Peu sensible (mineur) Explication : n/a puisque manquement de nature administrative	

**Facteurs aggravants**
 **SO**
**Facteurs atténuants**
 **SO**

<input checked="" type="checkbox"/> Le ou les manquements constatés sont fortuits ou accidentels.
<input type="checkbox"/> Le contrevenant avait mis en place des mesures raisonnables de prévention pour protéger l'environnement et le ou les manquements sont survenus à la suite d'une défaillance ou d'un bris exceptionnels.
<input checked="" type="checkbox"/> Le contrevenant au moment de la constatation du ou des manquements avait déjà pris des mesures pour corriger la situation, à savoir Autre facteur atténuant à considérer : récupération et réhabilitation effectuées sans délai.
<input checked="" type="checkbox"/> Le responsable a été induit en erreur: on lui avait dit que urgence environnement avait été appelé. Confusion entre le nom du récupérateur et celui du service gouvernemental.

**5 Recommandations**

Je recommande que le traitement à apporter à ce dossier soit le suivant : mineur

Ainsi, je recommande de transmettre un avis de non-conformité à l'entreprise pour le manquement constaté

Rédigé par : Mireille Dumont

Date de rédaction : 2015-08-27

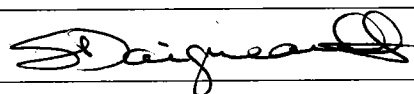
Signature : 

**6 Vérification du rapport**

Approuvé par : Sophie Daigneault

Fonction : Chef d'équipe  
Secteurs industriel et municipal

Signature :



Date : 2015-9-3

Commentaires :

Je suis en accord avec la recommandation formulée :

- Transmettre l'avis de non-conformité.

**RAPPORT DE RÉHABILITATION**  
(Originally prepared in English)

**DATE DU RAPPORT :** le 19 août 2015

**ASSURÉ :** Transport M.J. Lavoie Inc.

**LIEU DU SINISTRE :** Autoroute 40 Est, bretelle de sortie à  
l'autoroute 640 Ouest, Charlemagne, QC

**TYPE & DATE :** Huile à moteur et huile hydraulique, le 3 juillet 2014

**SOMMAIRE :**

Suite à cet incident, survenu le 3 juillet 2014, on évalue que jusqu'à 30 litres d'huile à moteur et 30 litres d'huile hydraulique ont été déversés dans l'environnement à partir du moteur et du réservoir hydraulique du véhicule de l'assuré (Transport M.J. Lavoie Inc.). L'incident est survenu sur la bretelle de sortie à l'autoroute 40 Est, vers l'autoroute 640 Ouest, Charlemagne, Québec (lieu du sinistre). Les produits d'hydrocarbures de pétrole déversés (PHC) ont contaminé le sol en surface et l'eau de surface le long de l'accotement et du fossé de la route. Le véhicule transportait aussi un chargement d'ordures ménagères (évalué à environ 25 tonnes) à un centre de traitement; ce chargement a aussi été déversé à l'endroit du sinistre.

Le 3 juillet 2014, un entrepreneur local (Groupe Professionnel) a été mandaté sur place par l'assuré pour mener les activités de réhabilitation nécessaires. Les services d'EFI Global ont été retenus par l'assureur de Transport M.J. Lavoie Inc. (art 23-24) pour se présenter sur les lieux, faire une évaluation initiale du site et pour fournir des services de consultation environnementale pour les travaux de réhabilitation.

Les travaux de réhabilitation ont par la suite été complétés pour rendre le site à sa condition préexistante. Ces activités ont impliqué l'excavation du sol contaminé par des hydrocarbures de pétrole (PHC) et le pompage de l'eau de surface affectée par des PHC. Selon les observations d'EFI Global sur le terrain et selon les résultats des analyses d'un laboratoire indépendant pour les échantillons de sol et d'eau de surface confirmatifs, il semble que les travaux de réhabilitation ont bien traité les impacts de PHC associés à cet incident. Aucun autre travail réparateur n'est prévu suite à ce sinistre.

**1.0 PROPRIÉTAIRE :**

L'emplacement du sinistre était la propriété de la province de Québec, et il était sous les soins et la garde du ministère des Transports du Québec (MTQ).

Ministère des Transports du Québec  
Centre de services de Laval et de Repentigny  
503, avenue Micro  
Laval, Québec H7V 1Z9  
Contact : Louise Milette  
Téléphone : 450-680-6446, poste 264  
Cellulaire : 514-209-2727  
Courriel : [louise.milette@mtq.gouv.qc.ca](mailto:louise.milette@mtq.gouv.qc.ca)

**ASSURÉ :** Transport M.J. Lavoie Inc.  
**LIEU DU SINISTRE :** Autoroute 40 Est, bretelle de sortie à l'autoroute 640 Ouest, Charlemagne, QC  
**TYPE & DATE :** Huile à moteur et huile hydraulique, le 3 juillet 2014  
**DOSSIER EFI GLOBAL :** 9495 5954 3709

Page 2

---

## **2.0 ASSURÉ :**

Transport M.J. Lavoie Inc.  
800, rue Notre-Dame  
St-Rémi, Québec J0L 2L0  
Contact : Sylvain Lavoie  
Téléphone : 450-454-5333

## **3.0 DESCRIPTION DE LA PROPRIÉTÉ :**

### **3.1 Emplacement**

Le sinistre est survenu le long de la bretelle à sortie de l'autoroute 40 Est, vers l'autoroute 640 Ouest, dans la municipalité de Charlemagne, Québec. La **Figure 1** ci-jointe identifie le lieu du sinistre, de même que les caractéristiques régionales et locales.

### **3.2 Topographie**

La topographie locale dans le voisinage de l'emplacement du déversement le long du corridor de l'autoroute était plate et sans caractéristiques significatives. Il y avait une légère pente en direction sud-ouest.

### **3.3 Sol et substratum rocheux**

Le sol observé le long de l'accotement de l'autoroute consistait en remplissage de gravier sableux et en silt argileux le long de l'accotement et du fossé. Aucun substratum rocheux n'a été remarqué.

### **3.4 Bâtiments et propriétés adjacentes**

La région environnante comprenait le corridor des autoroutes 40 et 640, avec des propriétés commerciales en périphérie.

### **3.5 Eau de surface et cours d'eau**

Il y avait un fossé de drainage de la route le long des côtés sud et nord de la bretelle de sortie; ce fossé s'écoulait en direction sud-ouest. Deux ponceaux se trouvaient dans le voisinage du site du déversement et ils drainaient le fossé du côté nord vers le côté sud de la bretelle de sortie. De l'eau était présente en surface au moment du sinistre; cependant, elle était généralement stagnante avec peu ou pas d'écoulement. Le fossé de drainage se déversait dans un ruisseau situé à environ 300 mètres du lieu du déversement.

### **3.6 Eau souterraine**

Comme le déversement semblait limité au sol en peu de profondeur et à un fossé de drainage, examiner l'eau souterraine a été considéré au-delà de l'étendue des travaux nécessaires pour ce sinistre.

**ASSURÉ :** Transport M.J. Lavoie Inc.  
**LIEU DU SINISTRE :** Autoroute 40 Est, bretelle de sortie à l'autoroute 640 Ouest, Charlemagne, QC  
**TYPE & DATE :** Huile à moteur et huile hydraulique, le 3 juillet 2014  
**DOSSIER EFI GLOBAL :** 9495 5954 3709

Page 3

---

#### **4.0 DESCRIPTION DU DÉVERSEMENT :**

##### **4.1 Types et quantités déversées**

Alors qu'il quittait l'autoroute 40, le véhicule de l'assuré se serait renversé le long de l'accotement sud de la bretelle de sortie de la route. Le réservoir du carburant diesel, celui de l'huile hydraulique, et le moteur du véhicule de l'assuré ont été endommagés, libérant un volume évalué jusqu'à 30 litres d'huile à moteur et 30 litres d'huile hydraulique. Les deux réservoirs montés en selle sont demeurés intacts. Les ordures ménagères transportées dans la remorque ont été déversées dans le voisinage du véhicule renversé et se sont mélangées aux liquides déversés.

Le volume de carburant diesel perdu a été fourni par l'entrepreneur en récupération et en réhabilitation, selon le volume connu d'huile dans le moteur du véhicule et la capacité du réservoir d'huile hydraulique pour la remorque.

##### **4.2 Environnement affecté**

Une odeur d'ordures était sentie dans le voisinage du véhicule renversé et il n'y avait pas d'odeur apparente de PHC. Les ordures se sont répandues, selon les rapports, sur une surface mesurant environ 15 mètres de longueur et de largeur, incluant les deux côtés et l'eau de surface du fossé de drainage. Les impacts de PHC dans le sol ont été limités à une profondeur d'environ 0,1 mètre sous la surface du sol dans le voisinage du véhicule et des impacts ont aussi été trouvés dans l'eau de surface du fossé de drainage. Un reflet de PHC était visible sur une distance approximative de 15 mètres.

#### **5.0 TRAVAUX DE RÉHABILITATION COMPLÉTÉS :**

##### **5.1 Description chronologique des activités**

**Le 3 juillet 2014 :** La Sûreté du Québec (SQ) s'est présentée en premier sur les lieux de l'incident et a averti le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), qui s'est rendu sur le site du sinistre. Un entrepreneur en remorquage a été mandaté pour retirer le véhicule.

**Le 4 juillet 2014 :** EFI Global a été retenue par Assurance Northbridge pour aller sur les lieux, mener une évaluation initiale du site, et pour fournir des services de consultation environnementale pour les travaux de réhabilitation du site. Un entrepreneur en décontamination, Groupe Professionnel, a été mandaté par l'assuré pour récupérer les ordures et pour réaliser les activités nécessaires à la réhabilitation. Les travaux ont été planifiés pour le lendemain.

**Le 5 juillet 2014 :** EFI Global s'est rendue sur le site du déversement, et l'entrepreneur en décontamination a complété la récupération des ordures ménagères et l'enlèvement de la végétation contaminée par des PHC du fossé de drainage. Des excavateurs à chenilles ont été utilisés pour charger les ordures dans des contenants, ce qui a aussi inclus l'enlèvement d'une partie de la végétation et du sol sous-jacents. La végétation contaminée par des PHC a aussi été excavée du fossé là où des débris étaient tombés et où un reflet de PHC était visible à la surface de l'eau. Le sol contaminé par des PHC a été chargé dans un contenant séparé et transporté hors du site pour son traitement.



**ASSURÉ :** Transport M.J. Lavoie Inc.  
**LIEU DU SINISTRE :** Autoroute 40 Est, bretelle de sortie à l'autoroute 640 Ouest, Charlemagne, QC  
**TYPE & DATE :** Huile à moteur et huile hydraulique, le 3 juillet 2014  
**DOSSIER EFI GLOBAL :** 9495 5954 3709

Page 4

Pendant ce temps, un service de contrôle de la circulation se faisait le long de la bretelle de sortie à l'autoroute pour aider les véhicules dans la zone du sinistre. Une fois les travaux complétés, l'entrepreneur en décontamination a enlevé tout son équipement du site. EFI Global a prélevé des échantillons de sol et d'eau de surface (résultats présentés plus loin dans ce rapport).

Des **Photographies** sont incluses pour mettre en lumière les activités sur le site.

### **5.2 Quantité de matières contaminées enlevées**

Les ordures récupérées ont été estimées à environ 30 tonnes, mélangées avec une certaine quantité de végétation et de sol au cours de la récupération. On évalue que 15 tonnes de végétation mélangées avec de la terre contaminée par des PHC ont été retirées pour un traitement hors du site. Les copies des registres de l'élimination des ordures ménagères n'étaient pas disponibles lors de la rédaction de ce rapport.

### **5.3 Endroit de disposition**

Les ordures ont été transportées à leur destination originale, et le sol contaminé par des PHC a été transporté au centre de traitement Solution, situé au 8365, avenue Broadway Nord, Montréal-Est.

## **6.0 ÉCHANTILLONNAGE ET ANALYSES :**

Les échantillons de sol et d'eau de surface ont été soumis à un laboratoire indépendant pour des analyses des contaminants dont il faut se préoccuper typiquement associés à la contamination par l'huile hydraulique et/ou l'huile à moteur, soit les PHC dans l'étendue C10 à C50. Comme précaution, dans l'éventualité où du carburant diesel aurait coulé, les échantillons ont aussi été soumis aux paramètres du benzène, du toluène, de l'éthylbenzène et des xylènes (BTEX).

Tous les échantillons de sol ont été prélevés avec des gants jetables et ils ont été placés dans des contenants fournis par le laboratoire, puis marqués d'un numéro unique d'identification. Les échantillons ont été conservés dans un endroit frais et maintenus à <10° Celsius, jusqu'à leur livraison au laboratoire.

Les analyses de laboratoire ont été réalisées par Maxxam Analytique, laboratoire accrédité par la « Canadian Association for Laboratory Accreditation Inc. » (CALA) et par le Conseil canadien des normes (CCN) et se conformant aux exigences d'ISO/IEC 17025 : 2005.

### **6.1 Échantillonnage pour évaluation**

Le sol potentiellement contaminé par des PHC avait été enlevé des lieux du sinistre avant l'arrivée d'EFI Global. Selon les rapports, le centre de traitement qui a reçu le sol a fourni un échantillon de sol, qui a été soumis à des analyses de laboratoire pour les paramètres reliés aux PHC. Un échantillon de sol a été prélevé dans le voisinage où le véhicule s'était renversé.

### **6.2 Méthodologie d'examen sur le terrain**

Au cas où du carburant diesel se serait déversé, les échantillons de sol prélevés ont été testés sur le terrain pour le gaz combustible à l'aide d'un détecteur à photo-ionisation (PID). Cet instrument décèle la présence de vapeurs combustibles typiquement associées aux produits pétroliers avec un seuil de 1 à 2 parties par million (ppm).

**ASSURÉ :** Transport M.J. Lavoie Inc.  
**LIEU DU SINISTRE :** Autoroute 40 Est, bretelle de sortie à l'autoroute 640 Ouest, Charlemagne, QC  
**TYPE & DATE :** Huile à moteur et huile hydraulique, le 3 juillet 2014  
**DOSSIER EFI GLOBAL :** 9495 5954 3709

Page 5

Ces résultats ont été utilisés pour orienter les travaux d'excavation et pour choisir les échantillons confirmatifs. Des échantillons de sol individuels ont été prélevés et placés dans des sacs, scellés puis portés à la température ambiante; ensuite l'espace libre dans le sac a été mesuré avec le PID.

## **7.0 OBJECTIF DE RÉHABILITATION ET CRITÈRES PERTINENTS/APPLICABLES :**

Pour satisfaire aux exigences de la *Loi sur la qualité de l'environnement* du MDDELCC, rendre le site à sa condition préexistante, lorsque réalisable, a été l'objectif principal.

Pour le sol, une concentration témoin (critères témoin pour le sol) a été établie à partir d'un échantillon de sol (BKG-2) prélevé en dehors des limites, et en amont de la zone affectée et avec une proximité similaire à l'endroit sinistré. L'emplacement de cet échantillon est indiqué sur la **Figure 2** ci-incluse. Les valeurs pour les paramètres du BTEX et pour les PHC dans l'étendue C10 à C50 ont été dérivées des limites rapportables de détection en laboratoire (LRDL).

Pour l'eau de surface, une concentration témoin (critères témoin pour l'eau de surface) a été établie à partir d'un échantillon d'eau (BKG-1), prélevé en dehors des limites, et en amont de la zone affectée et avec une proximité similaire à l'endroit sinistré. L'emplacement de cet échantillon est indiqué sur la **Figure 2** ci-incluse. Les paramètres pour les PHC dans l'étendue C10 à C50 ont été dérivés des limites rapportables de détection en laboratoire (LRDL). Les fioles pour tester le BTEX ont été endommagées au cours du transport au laboratoire; comme résultat, les paramètres pour le BTEX ont été établis avec les limites rapportables de détection en laboratoire (LRDL).

Les résultats pour le sol et l'eau de surface ont aussi été comparés à la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés, Annexe 2 : Les critères génériques pour les sols et pour les eaux souterraines, Tableau 1 : Grille des critères génériques pour les sols* (normes de qualité du sol), et critères de qualité de l'eau de surface du MDDELCC. Ces politiques fournissent des critères numériques considérés comme protecteurs de la santé humaine et de l'environnement dans les cas où les critères témoin ne sont pas satisfaits. EFI Global a déterminé que le site du sinistre devrait satisfaire aux exigences suivantes :

- Qualité du sol : propriété commerciale, normes de qualité du sol de niveau C; cependant, les résultats ont été comparés aux normes de qualité du sol les plus rigoureuses pour les propriétés résidentielles, niveau A (critères de qualité du sol de niveau A).
- Qualité de l'eau de surface : Protection de la vie aquatique, effets aigus (critères de qualité de l'eau de surface).

## **8.0 RÉSULTATS :**

### **8.1 Sol**

La **Figure 2** ci-jointe montre la disposition du site et l'emplacement des échantillons de sol. Le **Table 1 – Soil – Petroleum Hydrocarbons Analytical Results (Tableau 1 - Résultats des analyses d'hydrocarbures de pétrole dans le sol)** ci-joint présente la compilation des résultats des analyses de laboratoire pour les échantillons de sol témoin et pour évaluation prélevés. Les **Certificats des analyses de laboratoire** sont aussi annexés.

**ASSURÉ :** Transport M.J. Lavoie Inc.  
**LIEU DU SINISTRE :** Autoroute 40 Est, bretelle de sortie à l'autoroute 640 Ouest, Charlemagne, QC  
**TYPE & DATE :** Huile à moteur et huile hydraulique, le 3 juillet 2014  
**DOSSIER EFI GLOBAL :** 9495 5954 3709

Page 6

Concernant les résultats des analyses de laboratoire pour l'échantillon de sol pour évaluation (0705-1) prélevé de l'endroit où le véhicule s'est renversé, tous les paramètres du BTEX étaient sous les limites rapportables de détection en laboratoire (LRDL). Il y avait une concentration de PHC C10-C50 décelable, mais faible; cependant, c'était sous les critères de la qualité du sol de niveau A du MDDELCC.

Selon les observations d'EFI Global sur le terrain et selon les résultats des analyses d'un laboratoire indépendant concernant l'échantillon de sol pour évaluation, les travaux de réhabilitation semblent bien avoir enlevés les impacts de PHC associés à cet incident. Aucun autre travail réparateur pour le sol n'est prévu suite à ce sinistre.

### **8.2 Eau de surface**

La **Figure 2** ci-jointe montre la disposition du site et l'emplacement de l'échantillon d'eau de surface. Le **Table 2 – Surface Water – Petroleum Hydrocarbons Analytical Results (Tableau 2 – Résultats des analyses d'hydrocarbures de pétrole dans l'eau de surface)** présente la compilation des résultats des analyses de laboratoire pour l'échantillon d'eau de surface prélevé. Les **Certificats des analyses de laboratoire** sont aussi annexés.

Un échantillon d'eau de surface (SW-1) a été prélevé dans le fossé après l'enlèvement de la végétation contaminée par des PHC. Les résultats des analyses de laboratoire de cet échantillon ont identifié une concentration des paramètres du BTEX décelable, mais très faible, qui excédait les critères témoin établis. Cependant, tous les résultats décelés étaient inférieurs aux critères de la qualité de l'eau de surface du MDDELCC. Les résultats des PHC C10-C50 étaient sous les LRDL.

Suivant l'enlèvement de la végétation contaminée par des PHC dans le fossé, il restait une concentration résiduelle dans les paramètres du BTEX, mais elle ne posait pas de risque pour la santé humaine ou l'environnement, et elle va s'atténuer naturellement avec le temps. Aucune autre activité de réhabilitation de l'eau de surface n'est prévue.

### **8.3 Air extérieur**

Une odeur d'ordures était présente dans l'air extérieur pendant l'évaluation initiale et les travaux de réhabilitation, mais cette odeur était disparue après que les travaux aient été complétés. Aucune odeur de PHC n'a été remarquée et, si présente, elle était vraisemblablement masquée par l'odeur des ordures.

## **9.0 CONCLUSIONS :**

Les conclusions suivantes sont basées sur les résultats des travaux d'évaluation et de réhabilitation réalisés :

- Suite à cet incident, survenu le 3 juillet 2014, on estime que jusqu'à 30 litres d'huile à moteur et 30 litres d'huile hydraulique, de même que 25 tonnes d'ordures ménagères, ont été déversés dans l'environnement à partir du moteur, du réservoir hydraulique, et de la remorque du véhicule de l'assuré (Transport M.J. Lavoie Inc.).
- L'incident est survenu sur la bretelle de sortie à l'autoroute 40 Est vers l'autoroute 640 Ouest, Charlemagne, Québec, et a contaminé le sol en surface et la végétation, de même que l'eau de surface le long de l'accotement et du fossé de l'autoroute.

**ASSURÉ :** Transport M.J. Lavoie Inc.  
**LIEU DU SINISTRE :** Autoroute 40 Est, bretelle de sortie à l'autoroute 640 Ouest, Charlemagne, QC  
**TYPE & DATE :** Huile à moteur et huile hydraulique, le 3 juillet 2014  
**DOSSIER EFI GLOBAL :** 9495 5954 3709

Page 7

- Des travaux de réhabilitation ont été réalisés; ils ont impliqué l'enlèvement d'environ 30 tonnes d'ordures ménagères mélangées à de la végétation et à de la terre, et environ 15 tonnes de végétation mélangée à de la terre et contaminée par des PHC; ces matières ont été enlevées pour un traitement hors du site.
- Selon les observations d'EFI Global sur le terrain et selon les résultats des analyses d'un laboratoire indépendant pour les échantillons confirmatifs du sol et de l'eau de surface, les travaux de réhabilitation semblent avoir bien corrigé les impacts de PHC associés à cet incident.
- Aucun autre travail réparateur n'est prévu sur ce site suite à ce sinistre.

### **10.0 LIMITATIONS :**

Ce travail a été exécuté en utilisant des méthodes normalisées. Dans le futur, un test d'échantillonnage réalisé avec une même minutie au même endroit pourrait présenter des différences dans la distribution de la contamination résiduelle sur cette propriété. Ce *rapport de réhabilitation* ne décrit pas toute la propriété. Il se limite à l'évaluation et à la réhabilitation de la propriété affectée par le déversement d'huile à moteur et d'huile hydraulique survenu le 3 juillet 2014.

### **11.0 REPRÉSENTATIONS :**

Les travaux ont été supervisés par M. Brent Belzac, A.Sc.T., directeur de projet, sous la direction de M. Jean-Marc Barbera, Ing. M.Eng., directeur de projet senior pour EFI Global. M. Barbera est autorisé à pratiquer la science du génie dans la province of Québec.

### **12.0 PIÈCES JOINTES :**

1. Figure 1 – Loss Location (Figure 1 – Emplacement du sinistre)
2. Figure 2 – Site Plan (Figure 2 – Plan du site)
3. Table 1 – Soil – Petroleum Hydrocarbons Analytical Results  
(Tableau 1 – Résultats des analyses d'hydrocarbures de pétrole dans le sol)
4. Table 2 – Surface Water – Petroleum Hydrocarbons Analytical Results  
(Tableau 2 – Résultats des analyses d'hydrocarbures de pétrole dans l'eau de surface)
5. Photographies
6. Certificats d'analyses de laboratoire

ASSURÉ : Transport M.J. Lavoie Inc.  
LIEU DU SINISTRE : Autoroute 40 Est, bretelle de sortie à l'autoroute 640 Ouest, Charlemagne, QC  
TYPE & DATE : Huile à moteur et huile hydraulique, le 3 juillet 2014  
DOSSIER EFI GLOBAL : 9495 5954 3709

Page 8

**13.0 SIGNATURES :**



Brent Belzac, A.Sc.T.

Directeur de projet

**EFI Global**

177, rue Colonnade Sud, bureau 100

Ottawa, ON K2E 7J4

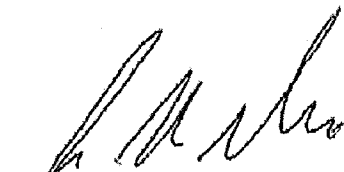
Téléphone : (613) 728-9453, poste 246

Cellulaire : (819) 210-0438

Courriel : [bbelzac@efiglobal.ca](mailto:bbelzac@efiglobal.ca)

AUG 19 2015

Date



Jean-Marc Barbera, Ing. M.Eng.

Directeur de projet senior

**EFI Global**

Courriel : [jmbarbera@efiglobal.ca](mailto:jmbarbera@efiglobal.ca)

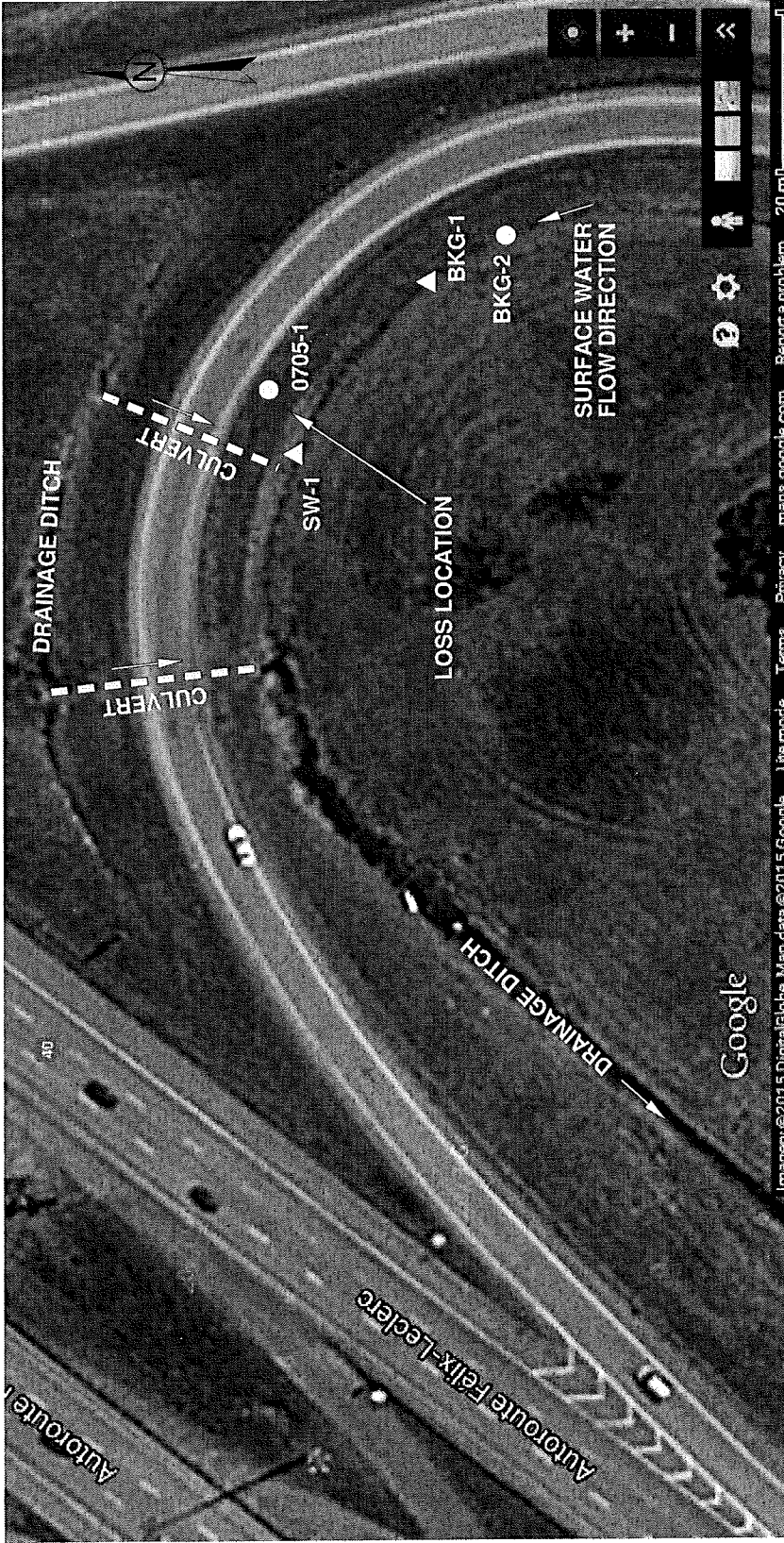
Site Web : [www.efiglobal.ca](http://www.efiglobal.ca)

AUG 19 2015

Date

BB/cb/sr





<b>LEGEND</b>	
0705-1 ●	SOIL SAMPLE
SW-1 ▲	SURFACE WATER SAMPLE

	<b>PREPARED BY:</b> BRENT BELZAC	<b>FILE NAME:</b> TRANSPORT M.J. LAVOIE INC. HIGHWAY 40 EAST, OFF-RAMP TO HIGHWAY 640, CHARLEMAGNE, QC	<b>DATE DRAWN:</b> APRIL 2015
	<b>FIGURE NAME:</b> SITE PLAN	<b>SCALE:</b> AS SHOWN	<b>FIGURE NO.:</b> 2

**INSURED:** Transport M.J. Lavoie Inc.  
**LOSS LOCATION:** Highway 40 east, ramp for Highway 640 west, Charlemagne, QC  
**TYPE & DATE:** Transportation, July 3, 2014  
**THIRD PARTY:** Quebec Ministry of Transportation  
**OUR FILE NO.:** 9495 5954 3709



**TABLE 1 - SOIL - PETROLEUM HYDROCARBONS ANALYTICAL RESULTS**

Sample ID	Date Sampled (yyyy/mm/dd)	BTEX Parameters (mg/kg)				Petroleum Hydrocarbons (mg/kg) (C <sub>10</sub> – C <sub>50</sub> )	Comments Location (Depth mBGS) [Field Screening Result ppm]
		Benzene	Toluene	Ethylbenzene	Xylenes		
<b>Assessment Soil Sample</b>							
0705-1	2014-07-05	<0.1	<0.2	<0.2	<0.2	<b>120</b>	Loss Location (0.1mBGS) [0ppm]
<b>Background Soil Sample</b>							
BKG-2	2014-07-05	<0.1	<0.2	<0.2	<0.2	<100	Drainage Ditch (0.1mBGS) [0ppm]
<b>Background<sup>1</sup></b>		<b>0.1</b>	<b>0.8</b>	<b>0.2</b>	<b>0.2</b>	<b>100</b>	
<b><u>MDDELCC Level A<sup>2</sup></u></b>		<b><u>0.5</u></b>	<b><u>3</u></b>	<b><u>5</u></b>	<b><u>5</u></b>	<b><u>300</u></b>	

Notes:

“<” denotes not detected, below laboratory reportable detection limits (RDL).

“mBGS” denotes metres below ground surface.

“Field Screening Result ppm” denotes soil headspace result using a photo ionization detector, concentration in parts per million.

<sup>1</sup> **Bolded** values exceed the established Background Soil Quality Criteria.

<sup>2</sup> **Bolded** values exceed Ministère du Développement Durable, de l’Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques du Québec (MDDELCC), Level A Soil Criteria for Quantification Limits for Background Concentrations. Soil Protection and Contaminated Sites Rehabilitation Policy, Appendix 2 / Generic Criteria for Soil, Table 1 Grid of Generic Criteria for Soils.



**INSURED:** Transport M.J. Lavoie Inc.  
**LOSS LOCATION:** Highway 40 east, ramp for Highway 640 west, Charlemagne, QC  
**TYPE & DATE:** Transportation, July 3, 2014  
**THIRD PARTY:** Quebec Ministry of Transportation  
**OUR FILE NO.:** 9495 5954 3709



**TABLE 2 – SURFACE WATER - PETROLEUM HYDROCARBONS ANALYTICAL RESULTS**

Sample ID	Date Sampled (yyyy/mm/dd)	BTEX Parameters (mg/L)				Petroleum Hydrocarbons (mg/L) (C <sub>10</sub> – C <sub>50</sub> )	Comments
		Benzene	Toluene	Ethylbenzene	Xylenes		
<b>Assessment Soil Sample</b>							
SW-1	2014-07-05	0.002	<b>0.016</b>	<b>0.003</b>	<b>0.023</b>	<0.1	Loss Location
<b>Background Soil Sample</b>							
BKG-1	2014-07-05	No analysis				<0.1	Drainage Ditch, Upgradient
<b>Background<sup>1</sup></b>		<b>0.002</b>	<b>0.001</b>	<b>0.001</b>	<b>0.004</b>	<b>0.1</b>	
<b><u>MDDELCC<sup>2</sup></u></b>		<b><u>0.95</u></b>	<b><u>1.3</u></b>	<b><u>0.42</u></b>	<b><u>0.37</u></b>	<b><u>2.8</u></b>	

Notes:

“<” denotes not detected, below laboratory reportable detection limits (RDL).

<sup>1</sup> **Bolded** values exceed the established Background Surface Water Quality Criteria.

<sup>2</sup> **Bolded** values exceed Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques du Québec (MDDELCC), Surface Water Quality Criteria, Protection of Aquatic Life (Acute Effect).

**Insured :** Transport MJ Lavoie Inc.  
**Co. Claim No. :** 5807N4108 **Our File No. :** 949559543709  
**Primary Adjuster :** Belzac, Brent **Prepared by:** Belzac, Brent **Prepared date :** 5/26/2015 13:14:02



Brent, Belzac 07/05/2014 10:10View of loss location where the insured's vehicle reportedly left the highway, looking southeast (July 5, 2014).

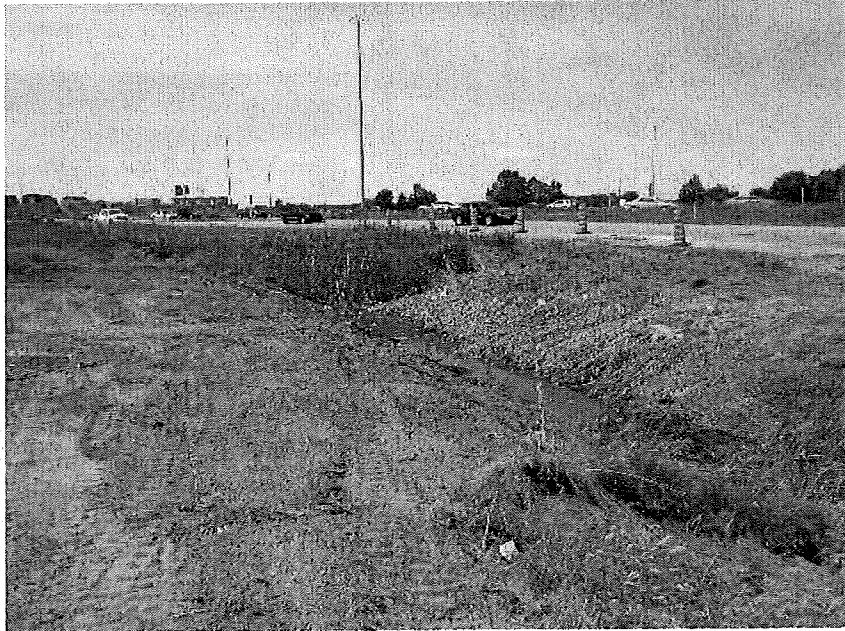


Brent, Belzac 07/05/2014 10:11View of loss location and recovery of refuse, looking southeast (July 5, 2014).

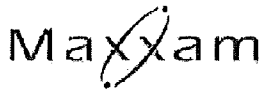
**Insured :** Transport MJ Lavoie Inc.

**Co. Claim No. :** 5807N4108 **Our File No. :** 949559543709

**Primary Adjuster :** Belzac, Brent **Prepared by:** Belzac, Brent **Prepared date :** 5/26/2015 13:14:02



Brent, Belzac 07/05/2014 12:22View of loss location, looking northwest (July 5, 2014).



Your Project #: 9495 5954 3711  
 Site Location: AR 40 + 640  
 Your C.O.C. #: e879300, e-879300

**Attention: Brent Belzac**

EF: Global  
 ST-LAURENT  
 1250, Rue Guy  
 BUREAU 1000  
 Montréal, PQ  
 CANADA H3H 2T4



Report Date: 2014/07/16  
 Report #: R1892552  
 Version: 1

**CERTIFICATE OF ANALYSIS**

MAXXAM JOB #: 0440636

Received: 2014/07/10, 08:30

Sample Matrix: SOIL  
 # Samples Received: 2

Analyses	Quantity	Date Extracted	Date Analyzed	Laboratory Method	Primary Reference
Benzene, toluene, ethylbenzene, xylene*	2	2014/07/12	2014/07/12	STL SOP-00145	MA400-COV 2.0 R2 m
Petroleum Hydrocarbons (C10-C50)*	1	2014/07/14	2014/07/14	STL SOP-00172	MA416-C10-C50 1.0 m
Petroleum Hydrocarbons (C10-C50)*	1	2014/07/15	2014/07/15	STL SOP-00172	MA416-C10-C50 1.0 m

Sample Matrix: SURFACE WATER  
 # Samples Received: 2

Analyses	Quantity	Date Extracted	Date Analyzed	Laboratory Method	Primary Reference
Benzene, toluene, ethylbenzene, xylene*	1	N/A	2014/07/15	STL SOP-00145	MA400-COV 2.0 R2 m
Petroleum Hydrocarbons (C10-C50)*	2	2014/07/11	2014/07/12	STL SOP-00173	MA400-HYD 1.1 R1 m

Note: RPDs calculated using raw data. The rounding of final results may result in the apparent difference.

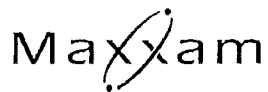
\* Maxxam is accredited as per the MDDELCC program

Encryption Key

Lamia Boutaleb Joutei  
 16 Jul 2014 15:07:56 -04:00

Please direct all questions regarding this Certificate of Analysis to your Project Manager.  
 Lamia Boutaleb Joutei, Project Manager  
 Email: lboutalebjoutei@maxxam.ca  
 Phone# (514)448-9001 Ext:4222

Maxxam has procedures in place to guard against improper use of the electronic signature and have the required "signatories", as per section 5.10.2 of ISO/IEC 17025:2005 (E), signing the reports. For Service Group specific validation please refer to the Validation Signature Page.



Maxxam Job #: B440636  
 Report Date: 2014/07/16

EFI Global  
 Client Project #: 9495 5954 3711  
 Site Location: AR 40 + 640  
 Sampler Initials: BB

**HYDROCARBONS BY GCFID (SOIL)**

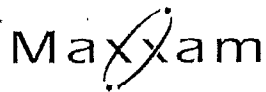
Maxxam ID					Z02609		Z02610		
Sampling Date					2014/07/05		2014/07/05		
COC Number					e-879300		e-879300		
	Units	A	B	C	0705-1	QC Batch	BKG-2	RDL	QC Batch
% MOISTURE	%	-	-	-	44	N/A	42	N/A	N/A
<b>PETROLEUM HYDROCARBONS</b>									
Petroleum Hydrocarbons (C10-C50)	mg/kg	300	700	3500	120	1333031	<100	100	1333488
<b>Surrogate Recovery (%)</b>									
1-Chlorooctadecane	%	-	-	-	86	1333031	79	N/A	1333488
RDL = Reportable Detection Limit QC Batch = Quality Control Batch N/A = Not Applicable									

Maxxam Job #: B440636  
Report Date: 2014/07/16

EFI Global  
Client Project #: 9495 5954 3711  
Site Location: AR 40 + 640  
Sampler Initials: BB

**BTEX BY GC/MS (SOIL)**

Maxxam ID					Z02609	Z02609	Z02610		
Sampling Date					2014/07/05	2014/07/05	2014/07/05		
COC Number					e-879300	e-879300	e-879300		
	Units	A	B	C	0705-1	0705-1 Lab-Dup	BKG-2	RDL	QC Batch
% MOISTURE	%	-	-	-	44	44	42	N/A	N/A
<b>VOLATILES</b>									
Benzene	mg/kg	0.1	0.5	5	<0.1	<0.1	<0.1	0.1	1332810
Toluene	mg/kg	0.2	3	30	<0.2	<0.2	<0.2	0.2	1332810
Ethylbenzene	mg/kg	0.2	5	50	<0.2	<0.2	<0.2	0.2	1332810
Total_Xylenes	mg/kg	0.2	5	50	<0.2	<0.2	<0.2	0.2	1332810
<b>Surrogate Recovery (%)</b>									
4-Bromofluorobenzene	%	-	-	-	95	96	96	N/A	1332810
D10-Ethylbenzene	%	-	-	-	119	128	100	N/A	1332810
D4-1,2-Dichloroethane	%	-	-	-	105	105	107	N/A	1332810
D8-Toluene	%	-	-	-	94	94	94	N/A	1332810
RDL = Reportable Detection Limit QC Batch = Quality Control Batch N/A = Not Applicable									



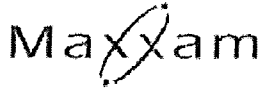
Maxxam Job #: B440636  
Report Date: 2014/07/16

EFI Global  
Client Project #: 9495 5954 3711  
Site Location: AR 40 + 640  
Sampler Initials: BB

Turns Through (hours)

### HYDROCARBONS BY GCFID (SURFACE WATER)

Maxxam ID		Z02607	Z02608		
Sampling Date		2014/07/05	2014/07/05		
COC Number		e-879300	e-879300		
	Units	SW-1	BKG-1	RDL	QC Batch
<b>PETROLEUM HYDROCARBONS</b>					
Petroleum Hydrocarbons (C10-C50)	ug/L	<100	<100	100	1332710
<b>Surrogate Recovery (%)</b>					
1-Chlorooctadecane	%	88	95	N/A	1332710
RDL = Reportable Detection Limit QC Batch = Quality Control Batch N/A = Not Applicable					



Maxxam Job #: B440636  
 Report Date: 2014/07/16

EFI Global  
 Client Project #: 9495 5954 3711  
 Site Location: AR 40 + 640  
 Sampler Initials: BB

**BTEX BY GC/MS (SURFACE WATER)**

Maxxam ID		202607		
Sampling Date		2014/07/05		
COC Number		e-879300		
	Units	SW-1	RDL	QC Batch
<b>VOLATILES</b>				
Benzene	ug/L	0.2	0.2	1333503
Toluene	ug/L	1.6	0.1	1333503
Ethylbenzene	ug/L	0.3	0.1	1333503
Total_Xylenes	ug/L	2.3	0.4	1333503
<b>Surrogate Recovery (%)</b>				
4-Bromofluorobenzene	%	101	N/A	1333503
D4-1,2-Dichloroethane	%	106	N/A	1333503
D8-Toluene	%	95	N/A	1333503
RDL = Reportable Detection Limit				
QC Batch = Quality Control Batch				
N/A = Not Applicable				



Maxxam Job #: B440636  
Report Date: 2014/07/16

EFI Global  
Client Project #: 9495 5954 3711  
Site Location: AR 40 + 640  
Sampler Initials: BB

## GENERAL COMMENTS

Condition of sample(s) upon receipt: GOOD except for the following:

Benzene, toluene, ethylbenzene, xylene: Sample container contained head space.: Z02607

All results are calculated on a dry weight basis except where not applicable.

A, B, C: Criteria following appendix 2 of the "Soil Protection and Contaminated Sites Rehabilitation Policy" entitled "Generic criteria for soils and groundwater". For all metals analyses in soil, the criterion A refers to "Background Level of St. Lawrence Lowlands Sector".

For groundwaters:

The A and B criteria follow the appendix 2 of the "Soil Protection and Contaminated Sites Rehabilitation Policy" entitled "Generic criteria for soils and groundwater". The criterion A refers to "Drinking Water" and the criterion B refers to "Seepage into Surface Water or Infiltration into Sewers".

These criteria references are shown for visual aid only, and should not be interpreted otherwise.

- = This parameter is not part of the regulation.

### HYDROCARBONS BY GCFID (SOIL)

Please note that the results have not been corrected for QC recoveries (spiked blank and surrogates). Please note that the results have been corrected for the method blank.

### BTEX BY GC/MS (SOIL)

Please note that the results have not been corrected for QC recoveries (spiked blank and method blank) nor for the surrogates.

Please note that samples were analysed by Headspace GC/MS

### HYDROCARBONS BY GCFID (SURFACE WATER)

Please note that the results have not been corrected for QC recoveries (spiked blank and surrogates). Please note that the results have been corrected for the method blank.

### BTEX BY GC/MS (SURFACE WATER)

Please note that the results have not been corrected for QC recoveries (spiked blank and method blank) nor for the surrogates.

Please note that samples were analysed by Headspace GC/MS

Results relate only to the items tested.



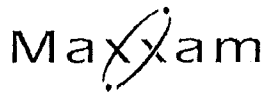
Business Through Science

Maxxam Job #: B440636  
Report Date: 2014/07/16

EFI Global  
Client Project #: 9495 5954 3711  
Site Location: AR 40 + 640  
Sampler Initials: BB

QUALITY ASSURANCE REPORT

QA/QC Batch	Init	QC Type	Parameter	Date Analyzed	Value	Recovery	Units
1332710	AJO	Spiked Blank	1-Chlorooctadecane	2014/07/12		97	%
			Petroleum Hydrocarbons (C10-C50)	2014/07/12		98	%
1332710	AJO	Spiked Blank DUP	1-Chlorooctadecane	2014/07/12		95	%
			Petroleum Hydrocarbons (C10-C50)	2014/07/12		98	%
1332710	AJO	Method Blank	1-Chlorooctadecane	2014/07/12		90	%
			Petroleum Hydrocarbons (C10-C50)	2014/07/12	<100		ug/L
1332810	ST1	Spiked Blank	4-Bromofluorobenzene	2014/07/12		95	%
			D10-Ethylbenzene	2014/07/12		108	%
			D4-1,2-Dichloroethane	2014/07/12		105	%
			D8-Toluene	2014/07/12		94	%
			Benzene	2014/07/12		106	%
			Toluene	2014/07/12		100	%
			Ethylbenzene	2014/07/12		105	%
			Total_Xylenes	2014/07/12		108	%
1332810	ST1	Method Blank	4-Bromofluorobenzene	2014/07/12		95	%
			D10-Ethylbenzene	2014/07/12		108	%
			D4-1,2-Dichloroethane	2014/07/12		105	%
			D8-Toluene	2014/07/12		95	%
			Benzene	2014/07/12	<0.1		mg/kg
			Toluene	2014/07/12	<0.2		mg/kg
			Ethylbenzene	2014/07/12	<0.2		mg/kg
			Total_Xylenes	2014/07/12	<0.2		mg/kg
1333031	CT2	Spiked Blank	1-Chlorooctadecane	2014/07/14		95	%
			Petroleum Hydrocarbons (C10-C50)	2014/07/14		94	%
1333031	CT2	Method Blank	1-Chlorooctadecane	2014/07/14		83	%
			Petroleum Hydrocarbons (C10-C50)	2014/07/14	<100		mg/kg
1333488	CT2	Spiked Blank	1-Chlorooctadecane	2014/07/15		82	%
			Petroleum Hydrocarbons (C10-C50)	2014/07/15		82	%
1333488	CT2	Spiked Blank DUP	1-Chlorooctadecane	2014/07/15		83	%
			Petroleum Hydrocarbons (C10-C50)	2014/07/15		81	%
1333488	CT2	Method Blank	1-Chlorooctadecane	2014/07/15		79	%
			Petroleum Hydrocarbons (C10-C50)	2014/07/15	<100		mg/kg
1333503	NTD	Spiked Blank	4-Bromofluorobenzene	2014/07/15		101	%
			D4-1,2-Dichloroethane	2014/07/15		108	%
			D8-Toluene	2014/07/15		96	%
			Benzene	2014/07/15		107	%
			Toluene	2014/07/15		97	%
			Ethylbenzene	2014/07/15		91	%
			Total_Xylenes	2014/07/15		91	%
1333503	NTD	Method Blank	4-Bromofluorobenzene	2014/07/15		99	%
			D4-1,2-Dichloroethane	2014/07/15		102	%
			D8-Toluene	2014/07/15		97	%
			Benzene	2014/07/15	<0.2		ug/L
			Toluene	2014/07/15	<0.1		ug/L
			Ethylbenzene	2014/07/15	<0.1		ug/L



Success Through Science

Maxxam Job #: B440636  
Report Date: 2014/07/16

EFI Global  
Client Project #: 9495 5954 3711  
Site Location: AR 40 + 640  
Sampler Initials: BB

### QUALITY ASSURANCE REPORT(CONT'D)

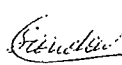

QA/QC	Batch	Init	QC Type	Parameter	Date Analyzed	Value	Recovery	Units
				Total_Xylenes	2014/07/15	<0.4		ug/L
Spiked Blank: A blank matrix sample to which a known amount of the analyte, usually from a second source, has been added. Used to evaluate method accuracy.								
Method Blank: A blank matrix containing all reagents used in the analytical procedure. Used to identify laboratory contamination.								
Surrogate: A pure or isotopically labeled compound whose behavior mirrors the analytes of interest. Used to evaluate extraction efficiency.								

Maxxam Job #: B440636  
Report Date: 2014/07/16

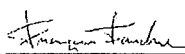

EFI Global  
Client Project #: 9495 5954 3711  
Site Location: AR 40 + 640  
Sampler Initials: BB

## VALIDATION SIGNATURE PAGE

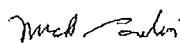

The analytical data and all QC contained in this report were reviewed and validated by the following individual(s).

Abdeslam Siaida, B.Sc. Chemist, Analyst II

Francois Faucher, B.Sc., Chemist

Michel Poulin, B.Sc., Chemist

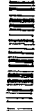
---

Maxxam has procedures in place to guard against improper use of the electronic signature and have the required "signatories", as per section 5.10.2 of ISO/IEC 17025:2005(E), signing the reports. For Service Group specific validation please refer to the Validation Signature Page.



10-Jul-14 08:30

Lamia Boutalch Joui



B440636

NFS

Bordereau de transmission d'échantillons

Urges sans frais: 1-877-4NA-XXXX (888-9888) Page 1 de 1

9001 Télécopieur: (416) 448-4159

3754 Télécopieur: (416) 858-8584

3753 Télécopieur: (416) 533-8824

maxxam.com

MTL-01097

E-8793300

# Maxxam

- 585 Machine à
- 280 Machine à
- 737 cont. Eau

Info. Facturation

Compagnie: EP Global

Adresse: 300 boul. Marcel

Lamie, Suite 215, Saint-Laurent

Attention de: Brent Bekal

Téléphone: 514-210-0438

Télécopieur: \_\_\_\_\_

Echantillonneur: Brent Bekal

Je déclare par la présente comprendre et accepter les conditions et modalités de Maxxam telles que décrites au verso du présent formulaire.

Info. Rapport

Compagnie: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Attention de: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Télécopieur: \_\_\_\_\_

Echantillonneur: \_\_\_\_\_

No. de commande: \_\_\_\_\_

No. de cotation: \_\_\_\_\_

Projet / Site: AC 40 + 640

No. de projet: 9495 5954 STII

Autre (exporter): \_\_\_\_\_

Exploit EPA 0095  EPA 8330

COLIF (F&T)  COLIF (M)  BHA

Eau Potable - Orig.  INCH  TMM

Qual. Art 10  ART 11

ROS  RMD

DBO5  DCO  Incolore  COI

Cr-Tot.  Cr-Cy  Cr-Lym

Solure (Sht)  Solure (S-Tot)

PH  Conductivité  MES

NH4  NH3  P-Tot

Fe  Cu  Hg  Zn

Métaux  Sélénium  Arsen

Métaux traces (Cd, Cr, Cu, Ni, Pb, Zn)

BPC (Composé B) (C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z)

HAP

Prénormes (BCFMS)  Prénormes (C&F)

CTV (F&A 624)  BTEX  H4M

H & G (M)  H & G (L)

HF (C & C)

Prélevement à l'heure: 14-07-05 N 3

Prélevement à l'heure: 14-07-05 N 3

Prélevement à l'heure: 14-07-05 - 1

Prélevement à l'heure: 14-07-05 - 1

Prélevement à l'heure: \_\_\_\_\_

Prélevement à l'heure: \_\_\_\_\_

Prélevement à l'heure: \_\_\_\_\_

Prélevement à l'heure: \_\_\_\_\_

Prélevement à l'heure: \_\_\_\_\_

Prélevement à l'heure: \_\_\_\_\_

Prélevement à l'heure: \_\_\_\_\_

Prélevement à l'heure: \_\_\_\_\_

Prélevement à l'heure: \_\_\_\_\_

Prélevement à l'heure: \_\_\_\_\_

Prélevement à l'heure: \_\_\_\_\_

Prélevement à l'heure: \_\_\_\_\_

Prélevement à l'heure: \_\_\_\_\_

Prélevement à l'heure: \_\_\_\_\_

Prélevement à l'heure: \_\_\_\_\_

Prélevement à l'heure: \_\_\_\_\_

Prélevement à l'heure: \_\_\_\_\_

Prélevement à l'heure: \_\_\_\_\_

Prélevement à l'heure: \_\_\_\_\_

Prélevement à l'heure: \_\_\_\_\_

Prélevement à l'heure: \_\_\_\_\_

Prélevement à l'heure: \_\_\_\_\_

Prélevement à l'heure: \_\_\_\_\_

LEGENDA: ... Matériau 13, Éléments (As, Ba, Bi, Br, Ca, Cd, Cr, Cu, Ni, Mn, Mo, Ni, Pt, Pb, Se, Zn), ...

Types d'eau: S = Souterraine P = Potable DL = Déchet liquide

Normes/Réglement Applicables: (A rempli)

Chaîne de responsabilité

Date: 14-07-09 Heure: 11:00hrs Reçu par: Roby Pilon, Kessy Pilon

Date: 04/10/10 Heure: 13:04 Reçu par: LINDA DO

Température de réception: 11-1

Transport des échantillons:  Par client  Personnel MAXXAM  Courrier (spécifier): \_\_\_\_\_

MTL 2014/07/10 08:30 de 10:10 No ice No Duesday Seals

RECEIVED IN OTTAWA

Condition générale à la réception: (C-E-Y-E) S-E-A-L - P-R-E-S-E-N-T / M-T-L

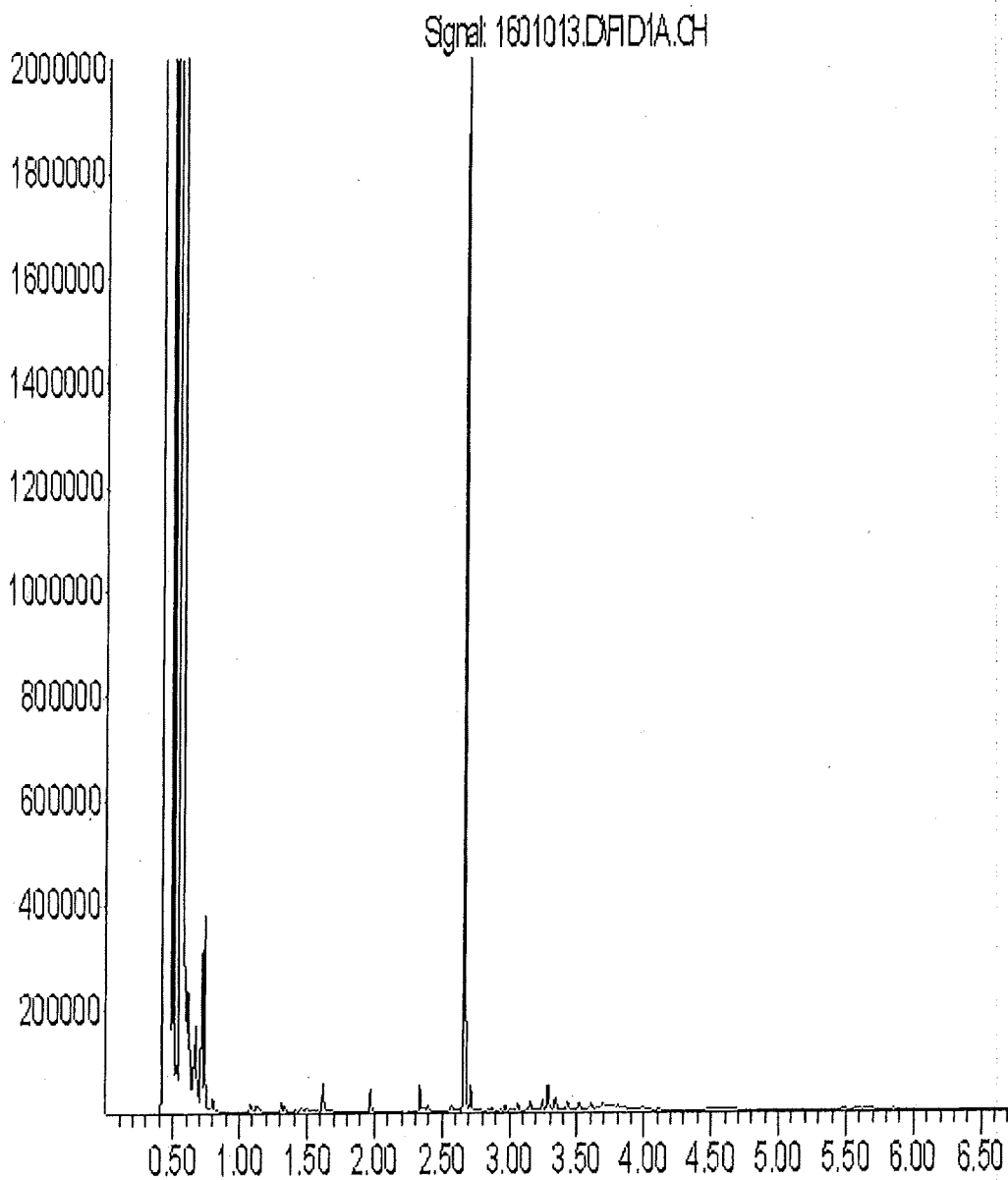
Remarques:

Maxxam Job #: B440636  
Report Date: 2014/07/16  
Maxxam Sample: Z02607

EFI Global  
Client Project #: 9495 5954 3711  
Project name: AR 40 + 640  
Client ID: SW-1

Petroleum Hydrocarbons (C10-C50) Chromatogram

Response\_



Time

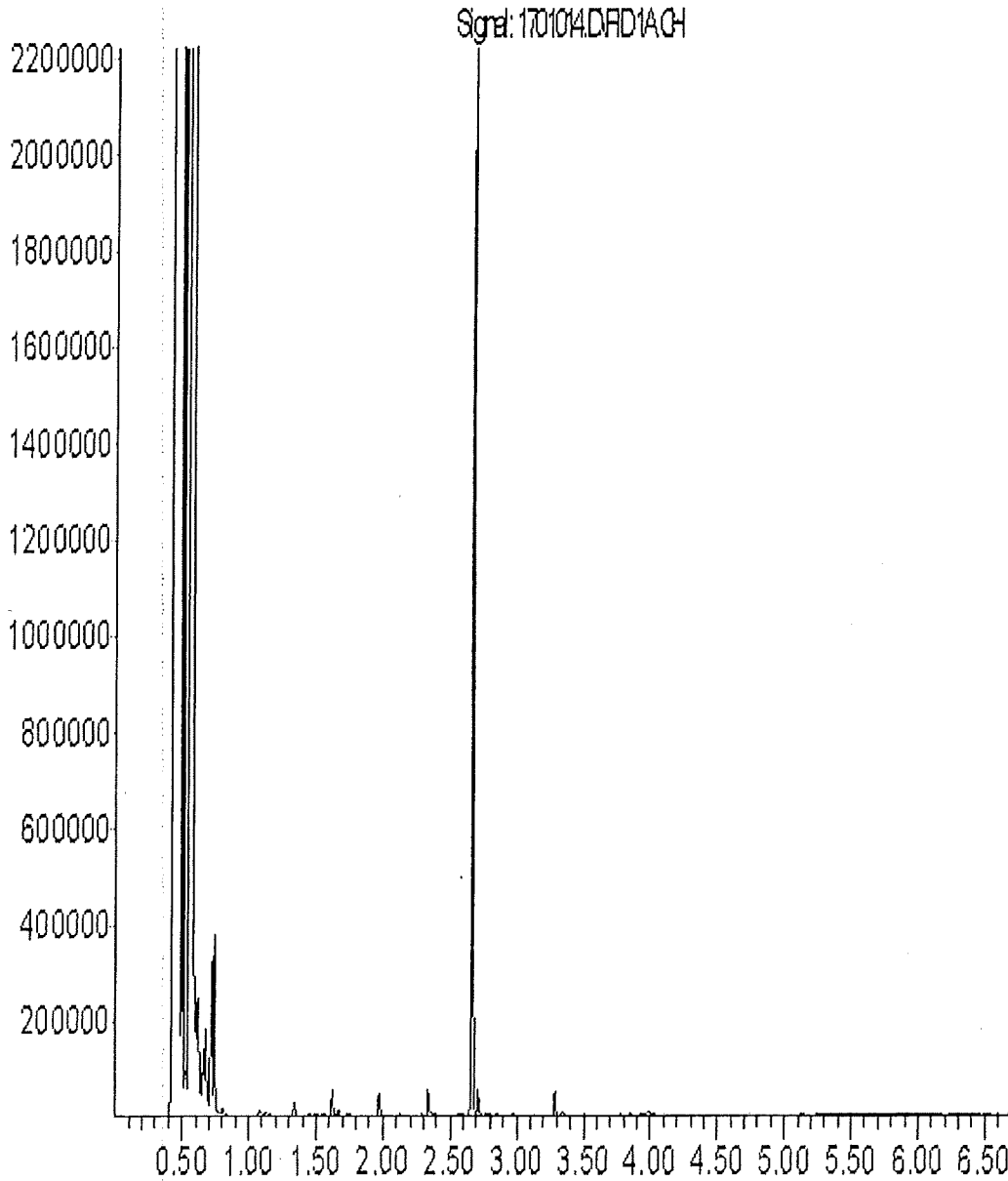
Note: This information is provided for reference purposes only. Should detailed chemist interpretation or fingerprinting be required, please contact the laboratory.

Maxxam Job #: B440636  
Report Date: 2014/07/16  
Maxxam Sample: Z02608

EFI Global  
Client Project #: 9495 5954 3711  
Project name: AR 40 + 640  
Client ID: BKG-1

Petroleum Hydrocarbons (C10-C50) Chromatogram

Response\_



Time

Note: This information is provided for reference purposes only. Should detailed chemist interpretation or fingerprinting be required, please contact the laboratory.

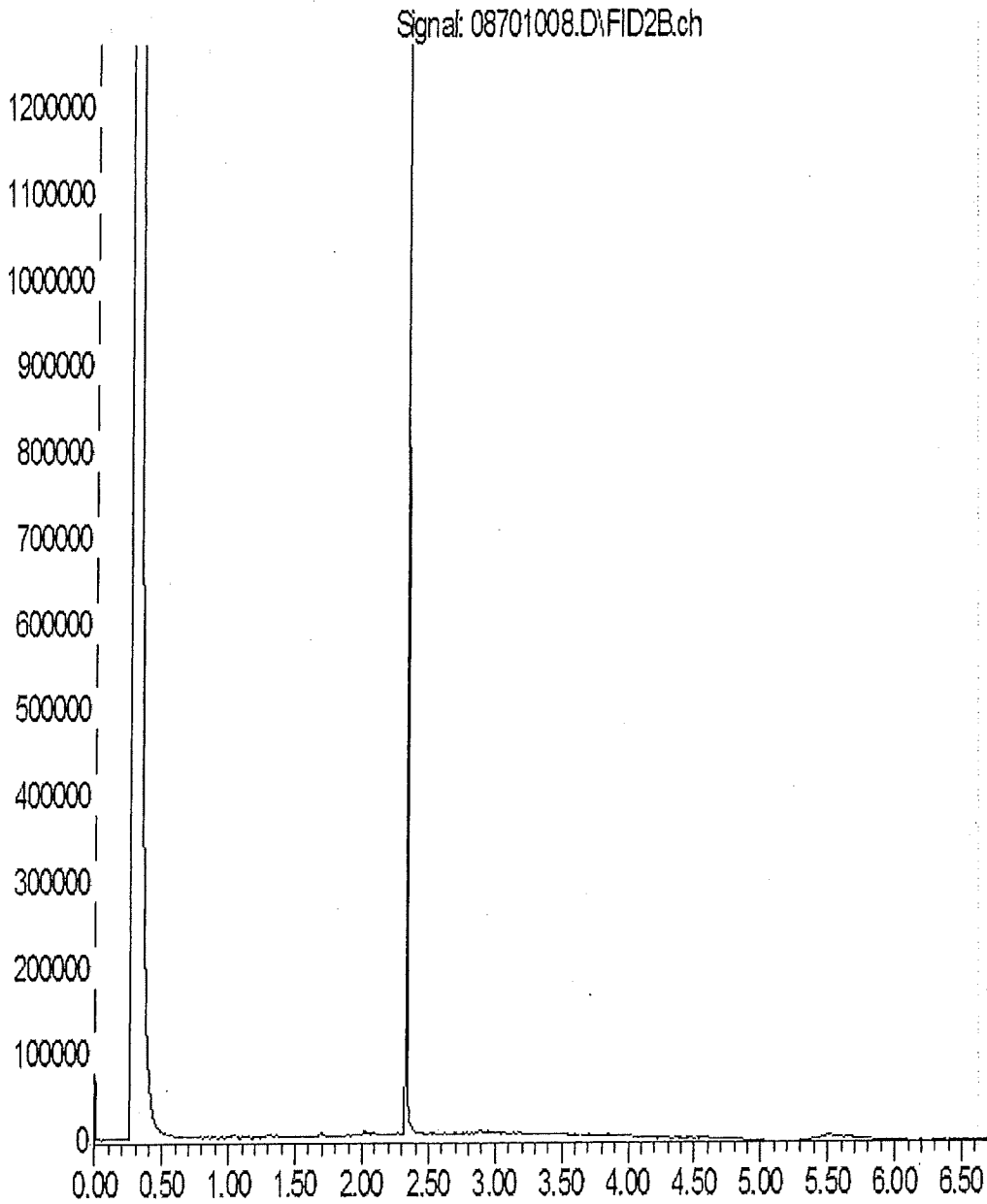


Maxxam Job #: B440636  
Report Date: 2014/07/16  
Maxxam Sample: Z02609

EFI Global  
Client Project #: 9495 5954 3711  
Project name: AR 40 + 640  
Client ID: 0705-1

Petroleum Hydrocarbons (C10-C50) Chromatogram

Response\_



Time

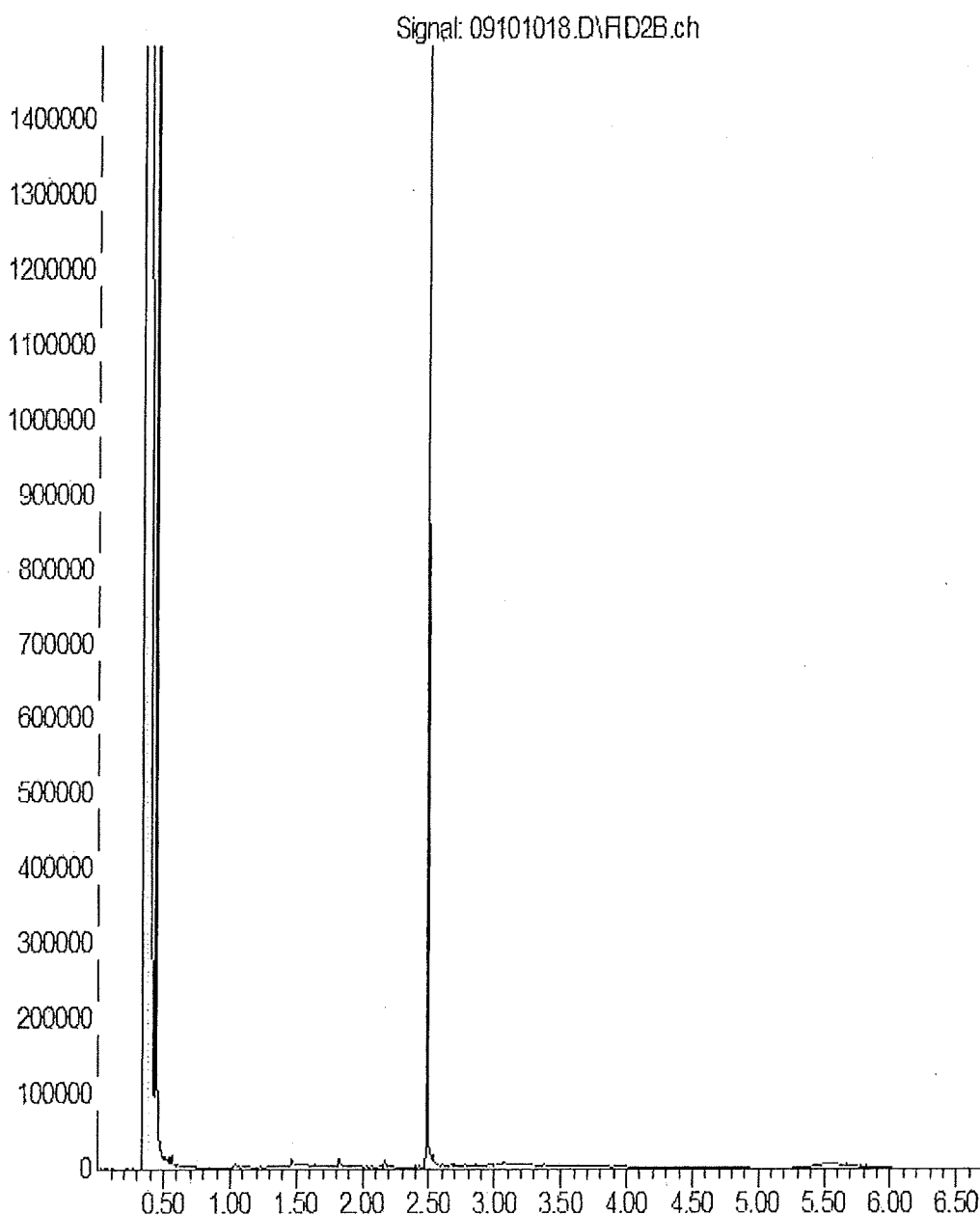
Note: This information is provided for reference purposes only. Should detailed chemist interpretation or fingerprinting be required, please contact the laboratory.

Maxxam Job #: B440636  
Report Date: 2014/07/16  
Maxxam Sample: Z02610

EFI Global  
Client Project #: 9495 5954 3711  
Project name: AR 40 + 640  
Client ID: BKG-2


Petroleum Hydrocarbons (C10-C50) Chromatogram

Response\_



Time

Note: This information is provided for reference purposes only. Should detailed chemist interpretation or fingerprinting be required, please contact the laboratory.

	<b>RAPPORT D'INTERVENTION D'URGENCE</b> Centre de contrôle environnemental du Québec
	Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides Région : Lanaudière

### INTERVENTION TERRAIN

<b>1 Identification</b>			
Date de l'événement :	2017-06-21	Heure de l'évènement :	11 h 20
Date du signalement :	2017-06-21	Heure du signalement :	11 h 53
Date de l'intervention :	2017-06-21	Heure de début :	12 h 05
		Heure de fin :	15 h 00
Intervention effectuée par : Mireille Dumont			
Accompagné par : <span style="float: right;">- + <input checked="" type="checkbox"/> SO</span>			

<b>1.1 Demande</b>	
N° de demande :	200394985
Type de demande :	Urgence
Objet de la demande :	Intervention d'Urgence-Environnement 2014-20?? - Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

<b>1.2 Intervention</b>	
N° d'intervention :	301252481
Type d'intervention :	Intervention d'urgence-environnement (terrain)
N° de gestion doc. :	7110-14-17-60005-024
N° de document :	401607809
But de l'intervention : Charlemagne / bretelle accès A-640 Ouest	
Catégorie : <input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3	

<b>1.3 Signalement</b>			
Nom	Fonction	Organisme	N° de téléphone
André Ménard	coordonnateur aux urgences environnementales	Urgence-Environnement MLLL	----

<b>1.4 Produits en cause</b>								- + <input type="checkbox"/> SO
Nom (Inscrire le CAS si nécessaire)	NIP	Classe	État	Quantité	Quantité déversée	Quantité récupérée	Unité	
Diesel	1202	3 - Liquides inflammables	Liquide	Exacte	300	300	L	

<b>2 Lieu concerné par l'intervention</b>		- +
1	Nom du lieu : Charlemagne Accident routier	
	Nom usuel du lieu : Bretelle d'accès A-640 Ouest en provenance de A-40 Est	
	N° du lieu : X2156657	Type de lieu : route
	Localisation du lieu : Cadastre du Québec : 1951153	
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,727870088800;-73,494801510700	
	Milieu impacté : <input type="checkbox"/> Eau <input type="checkbox"/> Air <input checked="" type="checkbox"/> Sol	
Infrastructure : <input type="checkbox"/> Souterraine <input checked="" type="checkbox"/> Surface		

<b>3 Intervenant du lieu</b>					- +
Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO	
Hamel Construction inc.		2106, route Principale Saint-Édouard-de-Lotbinière (Québec) G0S 1Y0	Y2057458	X2156657	

<b>4 Condition météo</b>		- + <input type="checkbox"/> SO
Description :	soleil 21°C	<input type="checkbox"/> Précisions

<b>5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)</b>					- + <input type="checkbox"/> SO
R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	art 53-54	chauffeur du camion	---	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	art 53-54	contremaître Hamel Construction	----	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jacques Madore	Prés. Environnement Rive-Nord	----	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Kevin Gourre	Contrôleur routier - MTQ	----	

<b>5.1 Mode d'identification</b>	
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale <input type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/Identification faite auprès de : tous	

<b>6 Photo numérique</b>	<input type="checkbox"/> SO
Nombre de photos prises sur le terrain : 15	Nombre de photos intégrées au rapport : 4
<p>Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Mireille Dumont avec un appareil photo de type iPhone 5 . L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.</p> <p>Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : T:\Commun\Urgences_Albums\T 06-13-14-15\Interventions 2017-2018\7110-14-17-60005-024</p> <p>Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.</p>	

<b>6.1 Modification apportée aux photos numériques</b>	- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
--	--

<b>7 Grille d'intervention annexée</b>	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--	--

<b>8 Autre pièce annexée au rapport</b>	- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
---	--

<b>9 Équipement utilisé</b>	- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
-----------------------------	--

<b>10 Échantillon</b>	- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
-----------------------	--

<b>11 Journal des opérations (rapport détaillé)</b>	- +																																																										
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Date</th> <th>Heure</th> <th>Activités</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>2017-06-21 12h05</td> <td> <table border="1"> <tr> <td>De :</td> <td>André Ménard</td> <td>À :</td> <td>Mireille Dumont</td> </tr> <tr> <td colspan="4">Mon coordonnateur UE m'informe de l'événement lors d'une rencontre d'équipe à Montréal. Je quitte donc immédiatement en direction de Repentigny.</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>2017-06-21 13h00</td> <td> <table border="1"> <tr> <td>De :</td> <td>Mireille Dumont</td> <td>À :</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4">Départ du bureau régional.</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>2017-06-21 13h18</td> <td> <table border="1"> <tr> <td>De :</td> <td>Mireille Dumont</td> <td>À :</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4"> <p>Arrivée sur les lieux, je parle avec M. Kevin Gourre du MTQ : il me précise le volume déversé (300 litres). Je rencontre ensuite le chauffeur du camion accidenté, art 53-54 et son contremaître, art 53-54 . Ils me relatent les faits : une perte de contrôle du camion dans la bretelle (sortie A-40 vers A-640 Ouest) a causé une mise en portefeuille. Les « pattes » de la remorque sont venues perforer le réservoir de diesel du tracteur qui contenait environ 300 litres au moment de l'accident. Le trou dans le réservoir (environ 30cm de diamètre) a laissé s'écouler l'entièreté du carburant au sol (asphalte et gravier) puis dans un fossé à l'intérieur de la bretelle. Le carburant s'est accumulé dans un point bas du fossé, à environ 30 mètres du lieu de l'accident. de l'absorbant a été mis rapidement par le chauffeur, puis par son contremaître qui est arrivé quelques instants plus tard.</p> <p>Je parle ensuite avec M. Jacques Madore de Environnement Rive-Nord : les travaux de récupération vont bon train. Les absorbants ont été ramassés, le diesel au fossé est confiné par plusieurs séries de boudins. Il est pompé et la végétation nettoyée. Restera les sols à excaver cette nuit : il attend l'autorisation du MTQ. Il poursuit ses travaux jusqu'à 15h00 et reprendra à 23h si tout va comme il veut. Je lui demande de me tenir au courant et de me faire acheminer les preuves de disposition. Un consultant a été appelé par l'assureur de la compagnie Hamel Construction.</p> </td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>2017-06-21 13h54</td> <td> <table border="1"> <tr> <td>De :</td> <td>Mireille Dumont</td> <td>À :</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4">je quitte les lieux</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>14h06</td> <td> <table border="1"> <tr> <td>De :</td> <td>Mireille Dumont</td> <td>À :</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4">arrivée au bureau et rédaction du rapport d'intervention.</td> </tr> </table> </td> </tr> </tbody> </table>	Date	Heure	Activités	1	2017-06-21 12h05	<table border="1"> <tr> <td>De :</td> <td>André Ménard</td> <td>À :</td> <td>Mireille Dumont</td> </tr> <tr> <td colspan="4">Mon coordonnateur UE m'informe de l'événement lors d'une rencontre d'équipe à Montréal. Je quitte donc immédiatement en direction de Repentigny.</td> </tr> </table>	De :	André Ménard	À :	Mireille Dumont	Mon coordonnateur UE m'informe de l'événement lors d'une rencontre d'équipe à Montréal. Je quitte donc immédiatement en direction de Repentigny.				2	2017-06-21 13h00	<table border="1"> <tr> <td>De :</td> <td>Mireille Dumont</td> <td>À :</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4">Départ du bureau régional.</td> </tr> </table>	De :	Mireille Dumont	À :		Départ du bureau régional.				3	2017-06-21 13h18	<table border="1"> <tr> <td>De :</td> <td>Mireille Dumont</td> <td>À :</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4"> <p>Arrivée sur les lieux, je parle avec M. Kevin Gourre du MTQ : il me précise le volume déversé (300 litres). Je rencontre ensuite le chauffeur du camion accidenté, art 53-54 et son contremaître, art 53-54 . Ils me relatent les faits : une perte de contrôle du camion dans la bretelle (sortie A-40 vers A-640 Ouest) a causé une mise en portefeuille. Les « pattes » de la remorque sont venues perforer le réservoir de diesel du tracteur qui contenait environ 300 litres au moment de l'accident. Le trou dans le réservoir (environ 30cm de diamètre) a laissé s'écouler l'entièreté du carburant au sol (asphalte et gravier) puis dans un fossé à l'intérieur de la bretelle. Le carburant s'est accumulé dans un point bas du fossé, à environ 30 mètres du lieu de l'accident. de l'absorbant a été mis rapidement par le chauffeur, puis par son contremaître qui est arrivé quelques instants plus tard.</p> <p>Je parle ensuite avec M. Jacques Madore de Environnement Rive-Nord : les travaux de récupération vont bon train. Les absorbants ont été ramassés, le diesel au fossé est confiné par plusieurs séries de boudins. Il est pompé et la végétation nettoyée. Restera les sols à excaver cette nuit : il attend l'autorisation du MTQ. Il poursuit ses travaux jusqu'à 15h00 et reprendra à 23h si tout va comme il veut. Je lui demande de me tenir au courant et de me faire acheminer les preuves de disposition. Un consultant a été appelé par l'assureur de la compagnie Hamel Construction.</p> </td> </tr> </table>	De :	Mireille Dumont	À :		<p>Arrivée sur les lieux, je parle avec M. Kevin Gourre du MTQ : il me précise le volume déversé (300 litres). Je rencontre ensuite le chauffeur du camion accidenté, art 53-54 et son contremaître, art 53-54 . Ils me relatent les faits : une perte de contrôle du camion dans la bretelle (sortie A-40 vers A-640 Ouest) a causé une mise en portefeuille. Les « pattes » de la remorque sont venues perforer le réservoir de diesel du tracteur qui contenait environ 300 litres au moment de l'accident. Le trou dans le réservoir (environ 30cm de diamètre) a laissé s'écouler l'entièreté du carburant au sol (asphalte et gravier) puis dans un fossé à l'intérieur de la bretelle. Le carburant s'est accumulé dans un point bas du fossé, à environ 30 mètres du lieu de l'accident. de l'absorbant a été mis rapidement par le chauffeur, puis par son contremaître qui est arrivé quelques instants plus tard.</p> <p>Je parle ensuite avec M. Jacques Madore de Environnement Rive-Nord : les travaux de récupération vont bon train. Les absorbants ont été ramassés, le diesel au fossé est confiné par plusieurs séries de boudins. Il est pompé et la végétation nettoyée. Restera les sols à excaver cette nuit : il attend l'autorisation du MTQ. Il poursuit ses travaux jusqu'à 15h00 et reprendra à 23h si tout va comme il veut. Je lui demande de me tenir au courant et de me faire acheminer les preuves de disposition. Un consultant a été appelé par l'assureur de la compagnie Hamel Construction.</p>				4	2017-06-21 13h54	<table border="1"> <tr> <td>De :</td> <td>Mireille Dumont</td> <td>À :</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4">je quitte les lieux</td> </tr> </table>	De :	Mireille Dumont	À :		je quitte les lieux				5	14h06	<table border="1"> <tr> <td>De :</td> <td>Mireille Dumont</td> <td>À :</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4">arrivée au bureau et rédaction du rapport d'intervention.</td> </tr> </table>	De :	Mireille Dumont	À :		arrivée au bureau et rédaction du rapport d'intervention.			
Date	Heure	Activités																																																									
1	2017-06-21 12h05	<table border="1"> <tr> <td>De :</td> <td>André Ménard</td> <td>À :</td> <td>Mireille Dumont</td> </tr> <tr> <td colspan="4">Mon coordonnateur UE m'informe de l'événement lors d'une rencontre d'équipe à Montréal. Je quitte donc immédiatement en direction de Repentigny.</td> </tr> </table>	De :	André Ménard	À :	Mireille Dumont	Mon coordonnateur UE m'informe de l'événement lors d'une rencontre d'équipe à Montréal. Je quitte donc immédiatement en direction de Repentigny.																																																				
De :	André Ménard	À :	Mireille Dumont																																																								
Mon coordonnateur UE m'informe de l'événement lors d'une rencontre d'équipe à Montréal. Je quitte donc immédiatement en direction de Repentigny.																																																											
2	2017-06-21 13h00	<table border="1"> <tr> <td>De :</td> <td>Mireille Dumont</td> <td>À :</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4">Départ du bureau régional.</td> </tr> </table>	De :	Mireille Dumont	À :		Départ du bureau régional.																																																				
De :	Mireille Dumont	À :																																																									
Départ du bureau régional.																																																											
3	2017-06-21 13h18	<table border="1"> <tr> <td>De :</td> <td>Mireille Dumont</td> <td>À :</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4"> <p>Arrivée sur les lieux, je parle avec M. Kevin Gourre du MTQ : il me précise le volume déversé (300 litres). Je rencontre ensuite le chauffeur du camion accidenté, art 53-54 et son contremaître, art 53-54 . Ils me relatent les faits : une perte de contrôle du camion dans la bretelle (sortie A-40 vers A-640 Ouest) a causé une mise en portefeuille. Les « pattes » de la remorque sont venues perforer le réservoir de diesel du tracteur qui contenait environ 300 litres au moment de l'accident. Le trou dans le réservoir (environ 30cm de diamètre) a laissé s'écouler l'entièreté du carburant au sol (asphalte et gravier) puis dans un fossé à l'intérieur de la bretelle. Le carburant s'est accumulé dans un point bas du fossé, à environ 30 mètres du lieu de l'accident. de l'absorbant a été mis rapidement par le chauffeur, puis par son contremaître qui est arrivé quelques instants plus tard.</p> <p>Je parle ensuite avec M. Jacques Madore de Environnement Rive-Nord : les travaux de récupération vont bon train. Les absorbants ont été ramassés, le diesel au fossé est confiné par plusieurs séries de boudins. Il est pompé et la végétation nettoyée. Restera les sols à excaver cette nuit : il attend l'autorisation du MTQ. Il poursuit ses travaux jusqu'à 15h00 et reprendra à 23h si tout va comme il veut. Je lui demande de me tenir au courant et de me faire acheminer les preuves de disposition. Un consultant a été appelé par l'assureur de la compagnie Hamel Construction.</p> </td> </tr> </table>	De :	Mireille Dumont	À :		<p>Arrivée sur les lieux, je parle avec M. Kevin Gourre du MTQ : il me précise le volume déversé (300 litres). Je rencontre ensuite le chauffeur du camion accidenté, art 53-54 et son contremaître, art 53-54 . Ils me relatent les faits : une perte de contrôle du camion dans la bretelle (sortie A-40 vers A-640 Ouest) a causé une mise en portefeuille. Les « pattes » de la remorque sont venues perforer le réservoir de diesel du tracteur qui contenait environ 300 litres au moment de l'accident. Le trou dans le réservoir (environ 30cm de diamètre) a laissé s'écouler l'entièreté du carburant au sol (asphalte et gravier) puis dans un fossé à l'intérieur de la bretelle. Le carburant s'est accumulé dans un point bas du fossé, à environ 30 mètres du lieu de l'accident. de l'absorbant a été mis rapidement par le chauffeur, puis par son contremaître qui est arrivé quelques instants plus tard.</p> <p>Je parle ensuite avec M. Jacques Madore de Environnement Rive-Nord : les travaux de récupération vont bon train. Les absorbants ont été ramassés, le diesel au fossé est confiné par plusieurs séries de boudins. Il est pompé et la végétation nettoyée. Restera les sols à excaver cette nuit : il attend l'autorisation du MTQ. Il poursuit ses travaux jusqu'à 15h00 et reprendra à 23h si tout va comme il veut. Je lui demande de me tenir au courant et de me faire acheminer les preuves de disposition. Un consultant a été appelé par l'assureur de la compagnie Hamel Construction.</p>																																																				
De :	Mireille Dumont	À :																																																									
<p>Arrivée sur les lieux, je parle avec M. Kevin Gourre du MTQ : il me précise le volume déversé (300 litres). Je rencontre ensuite le chauffeur du camion accidenté, art 53-54 et son contremaître, art 53-54 . Ils me relatent les faits : une perte de contrôle du camion dans la bretelle (sortie A-40 vers A-640 Ouest) a causé une mise en portefeuille. Les « pattes » de la remorque sont venues perforer le réservoir de diesel du tracteur qui contenait environ 300 litres au moment de l'accident. Le trou dans le réservoir (environ 30cm de diamètre) a laissé s'écouler l'entièreté du carburant au sol (asphalte et gravier) puis dans un fossé à l'intérieur de la bretelle. Le carburant s'est accumulé dans un point bas du fossé, à environ 30 mètres du lieu de l'accident. de l'absorbant a été mis rapidement par le chauffeur, puis par son contremaître qui est arrivé quelques instants plus tard.</p> <p>Je parle ensuite avec M. Jacques Madore de Environnement Rive-Nord : les travaux de récupération vont bon train. Les absorbants ont été ramassés, le diesel au fossé est confiné par plusieurs séries de boudins. Il est pompé et la végétation nettoyée. Restera les sols à excaver cette nuit : il attend l'autorisation du MTQ. Il poursuit ses travaux jusqu'à 15h00 et reprendra à 23h si tout va comme il veut. Je lui demande de me tenir au courant et de me faire acheminer les preuves de disposition. Un consultant a été appelé par l'assureur de la compagnie Hamel Construction.</p>																																																											
4	2017-06-21 13h54	<table border="1"> <tr> <td>De :</td> <td>Mireille Dumont</td> <td>À :</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4">je quitte les lieux</td> </tr> </table>	De :	Mireille Dumont	À :		je quitte les lieux																																																				
De :	Mireille Dumont	À :																																																									
je quitte les lieux																																																											
5	14h06	<table border="1"> <tr> <td>De :</td> <td>Mireille Dumont</td> <td>À :</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4">arrivée au bureau et rédaction du rapport d'intervention.</td> </tr> </table>	De :	Mireille Dumont	À :		arrivée au bureau et rédaction du rapport d'intervention.																																																				
De :	Mireille Dumont	À :																																																									
arrivée au bureau et rédaction du rapport d'intervention.																																																											

<b>12 Vérification complémentaire à l'intervention</b>	<input type="checkbox"/> SO
<p>Le 2017-06-21 à 15h08, le MTQ délivre l'autorisation pour les travaux (fermeture de la bretelle à partir de 23h00).</p> <p>Le 2017-06-22 à 9h00, M. Jacques Madore m'informe que les travaux sont complétés, qu'il ne restera qu'à ensemercer dans quelques jours (hydro-ensemencement).</p>	

<b>13 Conclusion</b>
Un accident impliquant un camion semi-remorque de la compagnie Hamel Construction a occasionné un déversement de 300 Litres de diesel dans la bretelle d'accès de l'A-640 Ouest. Le déversement a été entièrement récupéré et les travaux complétés.

<b>14 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés</b>	- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
---	--

15 Autres éléments pertinents		<input type="checkbox"/> SO
<input checked="" type="checkbox"/> Rapport de caractérisation à venir	<input type="checkbox"/> Résultats d'analyse à venir	
<input type="checkbox"/> Récupération et décontamination	<input type="checkbox"/> Plan de caractérisation à déposer	
<input type="checkbox"/> Rapport d'évènement à venir	<input checked="" type="checkbox"/> Preuves de disposition à venir	
<input type="checkbox"/> Utilisation fond d'urgence	Coûts :	\$
<input type="checkbox"/> Autre :		

16 Recommandations	
Ainsi, je recommande fermer cette intervention à la réception des documents demandés.	
<b>Rédigé par :</b> Mireille Dumont	<b>Fonction :</b> intervenante Urgence-Environnement
<b>Signature :</b>	<b>Date de signature :</b> 2017-06-22

17 Vérification du rapport	
<b>Approuvé par :</b> Sebastian Lossio pour André Ménard	<b>Fonction :</b> Coordonnateur aux urgences environnementales
<b>Signature :</b>	<b>Date :</b> 2017-06-26
<b>Commentaires :</b>	



Construction Hamel - accident routier A-640 /A-40 à Charlemagne  
7110-14-17-60005-024



IMG\_0214.JPG



IMG\_0215.JPG



IMG\_0217.JPG



IMG\_0223.JPG